



ASSOCIATION SPORTIVE DU LYON SALVAGNY GOLF CLUB

La Tour de Salvagny, le 27 mai 2025

Cher(ère) membre,

Conformément aux statuts, j'ai l'honneur de vous informer que l'**Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le mercredi 11 juin 2025 au Club-house du golf après l'Assemblée Générale Extraordinaire prévue à 18h00.**

Ordre du jour :

- Rapport moral du président sur l'exercice 2024
- Rapport du trésorier sur les comptes de l'exercice 2024
- Approbation des comptes de l'exercice 2024 (Résolution n°1)
- Quitus au président et au trésorier (Résolution n°2)
- Le point sur la saison 2024
- Elections au Comité Directeur (Résolution n°3)
- Perspectives 2025
- Pouvoir pour les formalités (Résolution n°4)

Si vous ne pouvez pas vous rendre à cette AG, merci de nous **déposer à l'accueil** du golf votre pouvoir avec **vos instructions de vote**, sans indiquer de mandataire car au-delà de 3 pouvoirs sur une même personne, le vôtre ne pourrait être pris en compte (statuts de l'AS).

Je vous prie de croire, cher(ère) membre, à mes sentiments golfigues et amicaux les meilleurs.

Le président de l'Association Sportive,

Pascal Sordet